

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

POSTE SPECIFIQUE ACADEMIQUE
FICHE GENERIQUE PROFIL DE POSTE CLHA

Établissement :	Collège et Lycée
Discipline de poste concernée :	Education musicale
Intitulé du poste :	Classe à horaires aménagés
Condition particulière :	
Nombre d'heures de spécialité	Minimum 9H

Activités	Connaissances particulières
<p>Bâtir un projet pédagogique d'enseignement musical partenarial au collège avec une unité d'enseignement spécialisé (conservatoire)</p> <p>Assurer la formation musicale particulière aux classes CHAM, solidement ancrée dans des compétences techniques</p> <p>Conduire une chorale et un orchestre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Compétences musicales solides sanctionnées par des concours et examens de haut niveau (MEN et MCC) - Posséder des compétences particulières dans le domaine de l'écriture musicale et de l'arrangement - Témoigner d'une formation spécifique dans le domaine de la direction de chœur et d'orchestre - Savoir initier et conduire des projets musicaux et interdisciplinaires en partenariat avec les structures culturelles de référence - Maitriser les TICE dans le domaine du son et de l'image (exemple Musique lab) - Manipuler le matériau sonore au travers de l'enregistrement des logiciels de traitement du son